

Prévenir les boiteries - 1^{ère} partie

Janvier 2016

Véronique Duval, DMV, IPSAV

EN RÉSUMÉ

- Les blessures aux membres sont souvent longues à guérir et peuvent récidiver
- Mettez adéquatement votre cheval en forme avant de vous lancer dans votre discipline
- Prenez le temps d'échauffer !
- Faites affaire avec un maréchal-ferrant qualifié
- Faites parer/ferrer votre cheval régulièrement



SERVICE VÉTÉRINAIRE AMBULATOIRE ÉQUIN
— DRE VÉRONIQUE DUVAL —

(514) 312-6885

www.monveterinaireequin.com

CP 35 Joliette (Qc) J6E 3Z3

Des problèmes indésirables

Les problèmes de boiterie sont communs chez les chevaux. Malgré l'avancée de la médecine vétérinaire, les traitements disponibles ne remplacent pas les périodes de repos souvent nécessaires à la guérison. Celles-ci peuvent durer plusieurs mois et sont suivies d'un retour à l'exercice progressif. Il n'est donc pas étonnant de voir un cheval blessé rater sa saison de compétition.

Les inconvénients ne s'arrêtent pas là. Il n'est malheureusement pas rare de voir les blessures de tendons ou de ligaments récidiver tôt ou tard, de quoi donner des maux de tête au cavalier.

On ne le dira jamais assez : mieux vaut prévenir que guérir ! Voici donc quelques mesures préventives de base à inclure dans vos habitudes. Celles-ci n'éliminent pas le risque de blessure, mais mettent les chances de votre côté pour garder un cheval de travail sain à long terme.

Conditionnement physique

Tout comme l'athlète humain, le cheval a besoin d'une préparation physique adéquate avant d'entamer des séances de travail intensives. Un cheval qui manque d'entraînement est sujet à se blesser plus facilement ; la masse musculaire manque de force et de souplesse et les nouvelles contraintes appliquées sur les tendons et les ligaments peuvent être excessives. L'entraînement permet une adaptation de ces structures et augmente la densité des os.

Outre le risque de blessure, une séance trop intense pour le niveau d'entraînement du cheval peut mener à d'autres problèmes de santé sérieux, dont l'exemple le plus classique est la rhabdomyolyse (*tying-up*).

La mise en forme du cheval devrait être prise au sérieux et être faite de façon progressive. N'hésitez pas à aller chercher l'aide d'un entraîneur qualifié dans votre discipline pour vous donner des conseils le programme à suivre.

Échauffement

L'échauffement est une étape fondamentale de toute séance d'entraînement et doit être d'une durée et d'une intensité suffisantes. Les exercices peuvent varier d'une discipline à l'autre ; encore une fois, un entraîneur qualifié peut vous aider à établir la routine appropriée.

Une erreur fréquente est de passer rapidement au trot dès le début de l'échauffement. Commencez plutôt par une séance de pas d'une dizaine de minutes (ou plus) avant de passer au trot.

Parage et/ou ferrage régulier

« Pas de pied, pas de cheval ». Cette vieille expression est tout-à-fait juste.

Comme l'humain, le cheval a d'abord besoin d'être bien chaussé avant d'entreprendre un entraînement quelconque. Un pied qui ne procure pas une bonne balance ou un pied trop long est source de tensions et de stress sur les tissus mous des membres, contribuant de façon importante au développement d'une boiterie.

Bien que plusieurs chevaux ne nécessitent pas d'être ferrés, ils ont tous besoin d'un parage régulier, incluant ceux qui ne sont pas au travail. Un maréchal-ferrant qualifié est votre meilleur allié dans la prévention de bon nombre de boiteries. Celui-ci prendra en considération plusieurs facteurs (conformation, qualité du pied, discipline, surfaces de travail, pathologies préexistantes) pour déterminer si votre cheval nécessite d'être ferré, le type de ferrage s'il-y-lieu et la fréquence des parages. La plupart des chevaux nécessitent un parage et/ou ferrage toutes les 4 à 8 semaines. Respectez autant que possible l'intervalle recommandé par votre maréchal-ferrant ; ceci diminue les variations dans la forme et la longueur du pied, ce qui contribue à réduire tensions et les blessures qui en résultent.



SERVICE VÉTÉRINAIRE AMBULATOIRE ÉQUIN
— DRE VÉRONIQUE DUVAL —

(514) 312-6885

www.monveterinaireequin.com

CP 35 Joliette (Qc) J6E 3Z3

